



**FINANCES  
PUBLIQUES**



Paris, le jeudi 20 juin 2019

## **Objet**

Liminaire CFDT-CFTC - CAPN du 20 juin 2019, sélection inspecteurs divisionnaires

Madame la Présidente

Dans un contexte de réformes menées au pas de charge tant par le gouvernement que par notre propre Administration, nous ne pouvons pas commencer cette CAP sans souligner qu'elle sera peut-être la dernière. Pourtant notre rôle de défense des dossiers dans le cadre d'une sélection reposant sur 3 piliers nous paraît important afin d'écartier tous les risques d'injustice. Vous en verrez des cas concrets au fil de cette commission.

Mais l'avenir des CAP n'est pas notre unique source d'inquiétude. Le 13 mai dernier, le statut de la fonction publique a été battu en brèche : contractualisation généralisée, rémunération au mérite ou encore mobilité contrainte sont actées. La réforme des Finances Publiques via la construction d'un réseau soi-disant de proximité constituera hélas un terreau parfait pour la destruction du statut des agents de la DGFIP. Car, personne ici n'est dupe d'une prétendue extension du maillage territorial sur laquelle la DGFIP communique à grand coup de points bleu, rouge, jaune et violet.

Ce que la DGFIP ne dit pas, c'est que les agents seront contraints à une mobilité forcée. Le choix serait-il alors la valise ou la démission ?

Concernant les usagers, la nouvelle cartographie est bien plus clivante que présentée et laissera toute une partie de la population dans le désarroi face à une administration de moins en moins accessible. La multiplication des soi-disant « points d'accueil » ne saurait être considérée comme digne d'un service de qualité.

Pour en venir aux travaux de cette CAP, les élus CFDT-CFTC s'interrogent sur le devenir de la carrière d'inspecteur divisionnaire. La géographie revisitée condamne d'ors et déjà l'idiv comptable. L'idiv ne pourra plus exercer que des missions administratives avec un déroulé de carrière et une progression de rémunération considérablement réduits. Quelles perspectives offre-t-on aujourd'hui aux collègues qui seront sélectionnés ?

Dans le cadre de cette CAP, il paraît anormal aux représentants du personnel que nous sommes d'apprendre que les Directions locales ont eu les résultats plusieurs jours avant les syndicats.

Nous vous demandons de manière formelle d'avoir les éléments en même temps que les Directions locales, d'autant plus que le délai de la préparation est drastiquement réduit sur une CAP où les élus sont très sollicités.

Enfin, les élus CFDT/CFTC remercient les collègues du bureau RH-1B pour leur disponibilité.

Les élus CFDT-CFTC Finances publiques,  
CAPN 3 : Catherine JACQUETTE - Eléonore CARL-RODRIGUEZ (CFTC)  
CAPN 4 : Karine ROUSSEAU - David BRAASCH  
Experte : Nathalie QUERSIN